La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Le partenaire covoiturage
de mes trajets du quotidien



VIENS, JE T'EMMÈNE !

DISPONIBLE SUR App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

mov'ICI
avec La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Cofinancé par
l'Union européenne

movici.auvergnerhonealpes.fr



01. Les enjeux du covoiturage

En complément des transports en commun,
qui ne peuvent satisfaire tous les besoins de déplacement,
et dans un contexte d'urgence climatique, les différentes
formes de mutualisation de la voiture et notamment
la promotion du covoiturage courtes distances,
s'imposent comme une solution pérenne.

Les Régions sont des autorités organisatrices de mobilité. Elles pilotent toutes les politiques en matière de mobilité : gestion des ports et des aéroports, des trains express régionaux, des transports routiers interurbains et scolaires, des gares publiques routières...

L'objectif est de diminuer l'usage individuel de la voiture en favorisant :

- Les transports régionaux de voyageurs :
 trains express régionaux, cars régionaux, interurbains et scolaires ;
- La diffusion de nouvelles pratiques de mobilité :
 plateforme de covoiturage MOV'ICI, Challenge Mobilité, soutien aux initiatives locales et mise en réseau des acteurs des nouvelles mobilités ;
- La cohérence globale de la chaîne de transport :
 animer et structurer l'intermodalité et la complémentarité entre les modes de transports (portail régional d'informations coordonnées OÙRA).

Ces services forment le bouquet de mobilité régionale.



Un nouveau service de déplacement : le covoiturage pour répondre aux besoins de tous et partout

Développer le covoiturage domicile-travail et courtes distances permet de lutter contre l'autosolisme et rendre accessible l'ensemble du territoire.

MOV'ICI permet de regrouper l'offre et la demande de covoiturage à l'échelle de toute la région pour faciliter les déplacements du quotidien. Il est mis gratuitement à la disposition de tous les territoires.

Depuis 2011, le projet mutualisé de plateforme de covoiturage implique la Région, les huit départements rhônalpins et cinq agglomérations (Valence-Romans Déplacements, la communauté d'agglomération du Pays Voironnais, Vienne Condrieu Agglomération, Saint-Étienne Métropole, Grand Lyon). L'ensemble de ces partenaires a signé en 2015 une convention de partenariat pour développer le covoiturage du quotidien en construisant une solution permettant d'agréger les sites de covoiturage existants et ainsi éviter la dispersion de l'offre et la demande.

Depuis 2016, de nouvelles collectivités partenaires ont progressivement rejoint ce projet commun, visant à promouvoir et développer le covoiturage du quotidien sur leurs territoires.



02. Un service public de proximité

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose un bouquet de mobilités complet répondant à l'ensemble des besoins de déplacement des citoyens, partout sur le territoire : le train, le car et aussi le covoiturage !

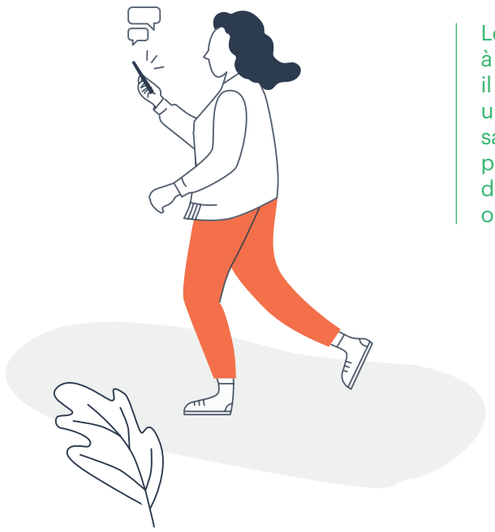
MOV'ICI est un service public de mobilité et de proximité au cœur de chacun des territoires.

Un service public qui crée des liens en mettant en relation gratuitement les personnes souhaitant partager leurs trajets.

Un service public qui rend l'ensemble de son territoire accessible grâce à son offre intermodale complète.

Le covoiturage est une solution concrète et simple pour se déplacer facilement, ensemble et partout.

Il apporte de nombreux bénéfices à l'utilisateur et le valorise en tant qu'acteur de la transition écologique.



Le covoiturage connait un essor à grande échelle. Au delà des longs trajets, il n'est plus pensable aujourd'hui d'utiliser un véhicule polluant tous les jours sans le mutualiser avec d'autres et partager ainsi ses trajets courtes distances : domicile-travail, se rendre à des événements ou chez des amis, faire des courses, etc.

03. Leviers et freins du covoiturage

Les motivations à pratiquer le covoiturage sont nombreuses et partagées wwentre la convivialité, la solidarité, les économies financières, la réduction de la pollution automobile, le gain de temps ou le côté pratique du mode de déplacement par rapport aux transports en commun... Pour autant, les usagers peuvent rencontrer des obstacles à la pratique du covoiturage.

Il est nécessaire d'identifier et de mettre en place les conditions nécessaires au développement de la pratique du covoiturage.

1. L'emploi du temps



"LE MATIN ? C'EST TROP JUSTE, PAS LE TEMPS POUR DU COVOITURAGE !"

Essayez le covoiturage dynamique.[1]

Moins de voitures sur la route c'est aussi moins d'embouteillages, plus de places de stationnement, tout le monde gagne du temps surtout en heure de pointe !

2. L'organisation des déplacements

"ÊTRE PIEDS ET MAINS LIÉS SUR LES HORAIRES ET LES TRAJETS ? TRÈS PEU POUR MOI, BESOIN DE LIBERTÉ !"

Anticipez, échangez et discutez vous permettra une adaptabilité mieux vécue (convivialité et respect).

Covoiturez et découvrez vos collègues autrement.



[1] Le covoiturage dynamique est une fonctionnalité de l'application MOV'ICI qui permet de géolocaliser en temps réel les conducteurs et passagers se trouvant sur un trajet défini.

3. Gestion des imprévus

"SE RETROUVER SUR LE CARREAU PARCE QUE MON COVOITUREUR A EU UN EMPÊCHEMENT ? ET PUIS QUOI ENCORE !"

Par la charte[2] MOV'ICI, chaque covoitureur s'engage à respecter les trajets aux conditions acceptées.

L'outil de messagerie MOV'ICI permet de se tenir au courant d'un éventuel retard ou imprévu.

Trouver facilement et instantanément un autre covoitureur grâce au covoiturage dynamique[1].





4. Sentiment d'insécurité

"AH NON, JE NE CROIS PAS QUE JE VAIS ALLER M'ENFERMER DANS UNE VOITURE AVEC UN-E INCONNU-E !"

Les identités de chaque covoitureur et les informations du véhicule sont vérifiées.

Les avis laissés par les autres usagers permettent de se faire une idée fiable de votre interlocuteur.





[2] La charte a pour but de préciser les règles de déontologie, de sécurité et les conditions d'utilisation du service de covoiturage régional MOV'ICI. Elle s'impose à l'ensemble des utilisateurs de MOV'ICI. Chaque covoitureur, qu'il soit conducteur ou passager, en accepte les termes au moment de son inscription sur le site. Respect, confiance, ponctualité et convivialité sont des engagements tenus par chaque utilisateurs de MOV'ICI. **Plus d'infos sur https://movici.auvergnerhonealpes.fr/cgu**

5. Protection de la vie privée

" ET APRÈS,
TOUT LE MONDE SAURA TOUT DE MOI,
MÊME OÙ JE SUIS ET QUI JE VOIS ! "



L'application MOV'ICI est la seule solution de covoiturage émanant du service public. La Région s'engage dans le respect de ses utilisateurs.

Politique de protection des données[3] téléchargeable en PDF sur site et appli.

6. Peu d'intérêt économique

" S'EMBÊTER POUR MÊME
PAS GAGNER GRAND CHOSE ! "

MOV'ICI ne prend pas de commissions et partager vos trajets peut représenter une économie considérable sur votre budget annuel ;)

Peu d'intérêt économique peut-être... mais un véritable intérêt écologique !

7. La nécessité de la technologie

" ET SI J'AI PAS
DE SMARTPHONE MOI ?! "

MOV'ICI est accessible via l'application mais également via un ordinateur.



8. Dissuasion administrative

" ET EN CAS D'ACCIDENT,
JE FAIS QUOI ? "



Les covoitureurs sont assurés par l'assurance Responsabilité Civile du conducteur qui couvre les dégâts corporels et matériels des passagers. De nombreuses assurances permettent aujourd'hui d'assurer les trajets partagés en covoiturage.

Chaque conducteur garantit que le véhicule utilisé est en parfait état d'usage et d'entretien (contrôle technique effectué) et en conformité avec la réglementation en vigueur.





9. Conducteur vs passagers

" COVOITURER OK,
MAIS JE RESTE CONDUCTEUR COMME ÇA JE MAÎTRISE ! "

Commencez à pratiquer le covoiturage en tant que conducteur, vous serez peut-être tenté de devenir passager...

Le covoiturage offre aux personnes non motorisées la possibilité de se déplacer. Les covoitureurs MOV'ICI s'engagent à participer au développement d'un réseau de covoiturage fiable et de qualité.



[3] https://movici.auvergnerhonealpes.fr/protection-donnees

04. Un site et une application qui évoluent

Un site et une application toujours gratuits !

MOV’ICI est un service public de proximité gratuit et sécurisé pour se déplacer facilement.

MOV’ICI, c’est le site et l’application du covoiturage local en Auvergne-Rhône-Alpes :
- pour se rendre au travail entre collègues,
- pour rejoindre les festivals entre amis,
- pour faire des courses entre voisins.

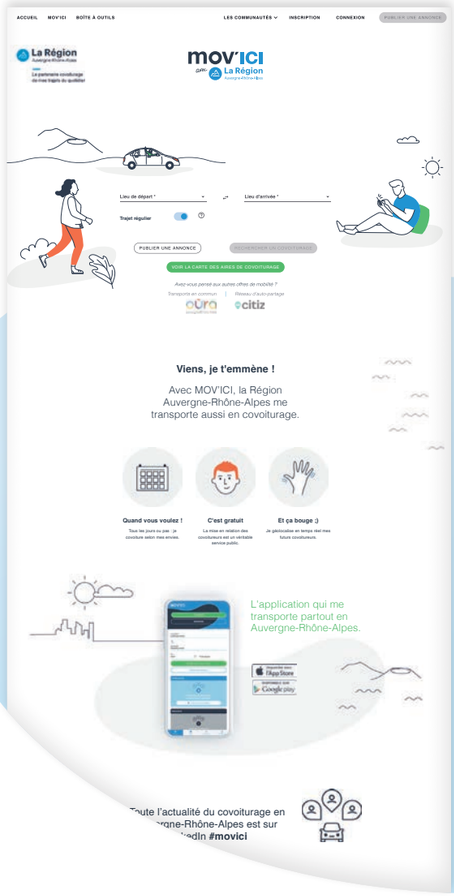
La toute dernière version MOV’ICI offre un design épuré et des nouvelles fonctionnalités pour covoiturer en toute simplicité et sécurité :

- Le covoiturage en temps réel : grâce à l’application, chaque passager ou conducteur peut voir instantanément les covoitureurs potentiels sur son trajet et se mettre en contact avec eux
- La création de communautés de covoitureurs pour pour faciliter la mise en relation entre collègues
- La possibilité pour les organisateurs d’évènements sportifs et culturels de publier leurs évènements et organiser le covoiturage des participants
- La possibilité d’obtenir des justificatifs de ses trajets en covoiturage
- Le mode de paiement souple qui permet de payer en ligne, en espèces ou d’alterner les véhicules.
- Un programme de fidélité pour gagner des bons cadeaux.

INTERMODALITÉ

- Développement du lien avec les lignes de covoiturage
- Partenariat avec des systèmes d’autopartage (Citiz)
- Transport combiné (Oùra)

Oùra Auvergne-Rhône-Alpes — citiz



Quelques chiffres

Le covoiturage connait un essor à grande échelle, 1 personne sur 10 le pratique déjà !

Vous aussi, partagez vos trajets du quotidien et rejoignez une communauté de :

- **+ de 100 000 covoitureurs !**
- **350 communautés**
- **300 000 trajets MOV’ICI proposés en 2024**

Quand vous voulez !
Tous les jours ou pas : je covoiture selon mes envies.

Et ça bouge ;)
Je géolocalise en temps réel mes futurs covoitureurs.

C’est gratuit !
La mise en relation des covoitureurs est une véritable service public.

05. Au service des territoires et de leurs habitants

Un réseau de partenaires

MOV'ICI est un projet partenarial pour développer et faciliter le covoiturage du quotidien. MOV'ICI est mis gratuitement à la disposition de tous les territoires, entreprises, associations, et s'engage à assurer son développement et ses performances.

- La Région assure le développement et l'hébergement du site. Elle coordonne l'animation sur le territoire et met à disposition des outils de communication.
- Les partenaires assurent la promotion de la plateforme localement et articulent le covoiturage avec leur offre de transport.





Des communautés d'employeurs pour rapprocher les utilisateurs et faciliter leurs échanges

Les communautés permettent d'effectuer des trajets de covoiturage avec des personnes partageant les mêmes intérêts : entreprises, zones d'activités, campus, universités, collectivités...

L'utilisateur MOV'ICI a la possibilité d'adhérer à une communauté (dans la limite de 3) et de consulter les annonces enregistrées par ses membres.

MOV'ICI offre des solutions clés en main pour organiser des animations autour du covoiturage, par exemple dans le cadre des plans de mobilité (obligatoires depuis janvier 2018 pour les entreprises de plus de 100 salariés), établis dans le périmètre d'un plan de déplacement urbain.

Chaque employeur peut demander gratuitement la création d'une communauté.

Chaque communauté dispose de statistiques et de supports de communication personnalisables. En contrepartie, chaque communauté doit disposer d'un référent et s'engager, dans le cadre d'une charte, à effectuer des animations régulières pour promouvoir la pratique du covoiturage.

Au bout d'un an d'existence, la communauté peut être renouvelée si :

- elle comporte un minimum de 50 membres,
- le calendrier des animations a été respecté.

Afin de contribuer à la promotion de MOV'ICI et inciter les covoitureurs à utiliser la plateforme pour leur trajets de covoiturage, un programme de fidélisation est organisé par tirage au sort, avec la possibilité de gagner des bons d'achats.

Profiter des nombreux événements en Auvergne-Rhône-Alpes

Allons-y ensemble ! La région est riche en événements, une autre bonne raison pour covoiturer, se rencontrer et partager !

La gestion des événements est un outil en ligne simple et gratuit, dédié aux organisateurs d'événements publics. L'objectif est d'avoir accès à une page répertoriant les événements sur laquelle tous les participants peuvent s'organiser avant de se rendre à une manifestation culturelle, sportive, etc.

MOV'ICI
avec La Région Auvergne-Rhône-Alpes

N'HÉSITEZ PLUS !



Profitez-en dès maintenant
et découvrez les nouvelles fonctionnalités
qui facilitent et sécurisent vos trajets :
temps réel, paiement en ligne, certification !

Application gratuite

Disponible dans l'App Store

GET IT ON Google Play

MOV'ICI

avec La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Covoiturez local grâce au service public écologique, économique, convivial : MOV'ICI, le partenaire covoiturage de vos trajets du quotidien.

MOV'ICI se déploie sur le territoire grâce aux relais des collectivités de la région.

MERCI AUX COMMUNAUTÉS
ET À TOUS NOS UTILISATEURS !

© Région Auvergne-Rhône-Alpes - Illustration : Catherine Benini - Conception : Ségolène Gaudry